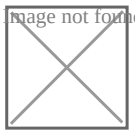

Demande d'Assistance éducative

Par **tiange85**, le **15/12/2013** à **19:20**

bonjour a tous et toutes, je me permets de vous ecrire ce message car j'ai besoin d'aide de conseils.
je vous expose le probleme, j'ai une fille de 7 ans qui refuse de voir son pere.
je vous explique les raisons, voila pendant plus 2 ans et demi mon ex etait comment dire inexistant, certes il etait la physiquement mais ne s'occupait de rien, ne gerait rien, et les seule intentions qu'il avait à l'egard de ma fille et meme de son fils de son premier mariage, c'etait de leur crier dessus sans justificatif, sans rien. ou de s'enerver contre eux, d'etre irritable, et de mettre les pieds sous la table. il etait inexistant. il a eté suivi y a 3 ans par un psy qui a deceler des troubles bipolaire. Le specialiste avait mis un traitement medical qui le calmais et stoppait ses humeurs. mais sur un coup de tete mon ex a decider de lui meme de stopper les medicaments jugeant qu'il etait normal et pas malade. plus d'une fois j'ai du les separer son fils et lui car il l'agrippait au coup par enervement. pour vous dire son fils ces moi qui avait proposer de le faire venir pour ses etudes s'il voulait pour que je puisse l'aider car ma fille etant handicapes ca ne se voit pas ces son systeme himunitaire qui est touchée. donc je suis a la maison et quand elle est malade je suis presente. bref j'avais proposer ceci a son fils qui a accepter mais quand il a vu son pere comme ca il ma dit au secours. ma fille, son fils et moi meme n'en pouvions plus. et quand j'ai pris la decision de partir une fois le logement trouver, eh bien son fils direct ma dit hors de question que je reste vivre avec un pere pareil. ces pour vous montrer le malaise instaurée.
ma fille depuis est suivi par le cmp par un pedopsy, qui lui aussi a vu son mal etre vis a vis de son pere. il a meme conseiller a mon ex de retourner voir quelqu'un bien sur devant le psy il a dit oui oui, et par derriere a dit qu'il n'avais besoin d'aucune aide. donc j'en ai parler au psy qui m'a conseiller peut etre de tenter une assistance educative. mais je voulais savoir en quoi cela consiste t'elle comment cela se passe ? ou cela se passe t'il ? ma fille refuse de rester seule avec son pere. je reste pour elle, car j'estime que je ne veux pas rompre les liens pere fille. j'essaie d'arranger les choses mais quand je le voit se comporter comme il se comporte il est irritable, elle a le droit a chaque fois au questionnaire, tous ca car mon ex est seul et il veut bien verifier que moi aussi je le suis car pour lui y a pas de raisons que je sois heureuse et pas lui ! ces du n'imoporte quoi, mais donc il questionne la petite. comme le psy a dit a la puce si il t'interroge tu dis tu veux savoir des choses sur maman tu lui demande je n'ai rien a te dire. donc la elle est malade psychologiquement sincerement a la maison chez moi elle est pleine de vie, de joie, et tous ca, et des qu'arrive le week end je lui dis il faut que tu aille voir papa ben elle se referme. donc jusqu'a quel point je dois la pousser au point qu'elle en soit malade psychologiquement ? donnez moi des conseils que faire, pôur la proteger, pour me proteger aussi ? car jusqu'a present j'ai toujours dit qu'il fallait qu'elle le voit pour pas rompre les liens, mais au risque qu'elle en soit pas bien ? elle est aller dire au psy, on me force a aller voir mon pere car ces mon pere, et on me force a l'aimer parce que ces mon pere ? et on ecoute ce que moi je ressens non. que dire a cela. ca me fait mal ? que me conseillez vous de faire ? je voudrais savoir si quelqu'un a vecu cela ou une assistance educative comment

cela se passe ? chez qui se passe t'il ? ma puce si elle voyait son pere pas seule, meme si elle ne le veut pas, ces pas pareil que lorsqu'elle est seule. meme son fils de son premier mariage vient pas pour son pere mais pour voir sa demi soeur, et il veut dormir chez moi au lieu de chez son pere ! pour vous dire le gros malaise. la les vacances arrive et je ne veux pas que ses fetes et son noel soit gacher parce que mon ex ne veut pas prendre en consideration le mal etre de sa fille. car il renie, il nie les faits. il est dans sa bulle. ces incroyable. donc dois je faire cette assistance educative ? que cela engendre t'il ? car je ne veux pas que cela perturbe ma fille encore plus ? dois je faire un signalement ? je ne sais plus quoi faire aidez moi s'il vous plait merci ! de vos reponses urgente !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés